



# CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.33  
5 octobre 2011

Français  
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA  
CONFERENCE DES PARTIES  
Bergen, 20-25 novembre 2011  
Point 19 de l'ordre du jour

## SYNTHESE : EVALUATION DES PRISES ACCESSOIRES LORS DES ACTIVITES DE PECHE AU FILET MAILLANT

*(Note d'introduction préparée par le Secrétariat  
et Synthèse de Sextant Technology Ltd. pour la CMS)*

1. Vous trouverez ci-dessous le rapport sommaire sur l'Évaluation des prises accessoires lors des activités de pêche au filet maillant extrait du Rapport (UNEP/CMS/Inf.10.30) préparé par Sextant Technology Ltd. pour la CMS.
2. Cette étude a été confiée à Sextant Technology Ltd., après appel d'offres et suite aux recommandations du Conseil Scientifique qui, lors de sa 16<sup>ème</sup> Réunion a proposé qu'elle traite uniquement la question des filets maillants, alors qu'initialement elle devait porter sur l'ensemble des activités de pêche. L'étude documentaire a été financée par les contributions volontaires de l'Australie et du Royaume-Uni.
3. Lors de cette étude, les consultants ont cherché à conduire une analyse au niveau mondial de l'ensemble des activités de pêche au filet maillant, commerciales et artisanales, afin d'évaluer les données disponibles sur les prises accessoires d'oiseaux de mer, de tortues marines, de requins et de mammifères marins en prenant en compte toutes les données pertinentes afin d'évaluer son incidence sur les espèces inscrites à la CMS.
4. Les consultants étaient également chargés d'examiner les méthodes d'atténuation en mesure de réduire la mortalité des oiseaux de mer, des tortues marines, des requins et des mammifères marins, provoquée par les filets maillants, ainsi que de préparer un rapport complet pour en évaluer l'efficacité, de recommander aux acteurs du secteur des pêches certaines mesures d'atténuation et d'identifier diverses pistes de recherche à explorer.
5. Dans la mesure où les données disponibles ont permis de conduire cette analyse, le rapport souligne l'importance de la menace à l'encontre des espèces migratrices que font peser les prises accessoires lors des activités de pêche au filet maillant, tout en offrant une vue d'ensemble des activités de pêche, des régions et des espèces devant faire l'objet d'une action internationale prioritaire, sous l'égide de la CMS.

**Action requise :**

Il est demandé à la Conférence des Parties :

- a. de bien prendre note des conclusions de l'examen contenu dans le document PNUE/CMS/Inf.10.30 ;
- b. d'adopter les recommandations sur les prises accessoires dues aux filets maillants présentées dans le Projet de résolution sur les prises accessoires liées aux activités de pêche au filet maillant d'espèces répertoriées par la CMS (voir le document PNUE/CMS/Rés.10.14) ; et
- c. de soumettre des propositions pour d'autres actions qui pourraient être ajoutées au Projet de résolution ou à d'autres programmes de travail pertinents.

# ÉVALUATION DES PRISES ACCESSOIRES LORS DES ACTIVITÉS DE PÊCHE AU FILET MAILLANT

## Synthèse

Une étude a été conduite afin d'évaluer les impacts de la pêche au filet maillant sur les espèces inscrites à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (espèces de la CMS). Des préoccupations se sont faites jour quant à l'incidence de la mortalité induite par cette méthode de pêche sur les tortues et les mammifères marins, les oiseaux de mer et les requins. Ces populations, dont la durée de vie est longue et/ou qui sont de grands prédateurs, ont des cycles de vie qui les rendent essentiellement vulnérables à une mortalité des adultes supplémentaire, tandis que leurs populations pourraient chuter en cas de mortalité additionnelle due aux activités de pêche.

L'étude des données disponibles a conclu que la pêche au filet maillant est insuffisamment documentée pour permettre la conduite d'analyses des activités de pêche ou de classer dans des catégories distinctes les flottes qui utilisent cette technique. Les chercheurs ont ainsi choisi d'utiliser certaines données synthétiques sur la pêche au filet maillant à l'échelle mondiale. Cette méthode risque ainsi de biaiser l'analyse des impacts de ce type de pêche sur des espèces non ciblées par la CMS, les requins, les tortues, les mammifères marins et les oiseaux de mer.

En se fondant sur des données sur la répartition des espèces et les activités de pêche au filet maillant, l'analyse a évalué l'exposition relative des espèces. Ces résultats ont ensuite été pondérés par un facteur afin de prendre en compte la vulnérabilité des espèces à l'extinction (exposition pondérée selon l'UICN). Les espèces les plus exposées à ce type de pêche appartiennent toutes à des groupes d'espèces inscrits à la CMS.

Les zones de très grande diversité répertoriées (en ce qui concerne les espèces de la CMS) sont la côte ouest de l'Amérique du Sud, la côte ouest de l'Afrique du Cap de Bonne-Espérance jusqu'à l'Algérie, la Mer Rouge / Golfe persique au Golfe Arabique, la Nouvelle-Zélande / la Mer de Tasmanie, ainsi que la mer Égée.

Les vingt zones économiques exclusives de 237 régions au sein desquelles les espèces inscrites à la CMS sont les plus exposées au risque de pêche (classées en fonction de la pondération de l'UICN) sont les suivantes : Myanmar, Vietnam, Pérou, Inde, Russie (Pacifique), Chili, Afrique du Sud, Chine, Namibie, Grèce, îles Galápagos, Bangladesh, Japon (îles principales), Indonésie occidentale et orientale, Norvège, Mauritanie, Royaume-Uni, Algérie et Maroc.

Les quarante espèces les plus exposées au risque de pêche par filet maillant, également classées en fonction de la pondération de l'UICN, sont les suivantes :

- Oiseaux de mer – Manchot du Cap, Puffinure de Garnot, Guillemot du Japon, Pétrel à croupion sombre, Albatros des Galapagos, Cormoran de Socotra, Manchot de Humboldt, Puffin des Baléares, Puffin à pieds roses, Goéland d'Audouin, Albatros à queue courte.
- Cétacés et siréniens – Marsouin noir, Dauphin de l'Irrawaddy, Dugong, Baleine franche du Pacifique Nord, Dauphin du Cameroun, Baleine de Biscaye, Grand dauphin de l'océan Indien, Céphalorhynque du Cap, Rorqual commun, Rorqual boréal, Dauphin blanc de Chine, Baleine bleue, Marsouin de Burmeister, Baleine à bec de Baird, Rorqual d'Omura.
- Phoques et Loutres de Mer – Phoque moine de Méditerranée, Loutre de Mer, Loutre du Chili.

- Tortues de mer – Tortue à écailles, Tortue de Kemp, Tortue luth, Caouanne, Tortue verte, Tortue bâtarde
- Requins – Requin pèlerin, Requin petite-taupe, Requin-taupe commun, Requin-baleine, Grand requin blanc.

La principale recommandation de ces travaux de recherche pour atténuer les risques est qu'il conviendrait d'examiner les solutions spécifiquement liées aux espèces et aux activités de pêche et d'accorder toute priorité à leur mise en œuvre. Cette étude propose quelques orientations quant aux zones et aux interactions entre espèces qui pourraient vraisemblablement bénéficier le plus d'activités de surveillance et de gestion supplémentaires. Aucune méthode d'atténuation ne semble permettre à elle seule de réduire les prises accessoires d'espèces de la CMS à travers tous les groupes de taxons. La fermeture de certaines zones et autres interdictions saisonnières pourraient quasiment permettre de résoudre la totalité des problèmes affectant les espèces mais il semble peu vraisemblable que la mise en œuvre d'une telle option soit possible au regard de la forte dépendance de nombreuses communautés sur la pêche au filet maillant comme source d'alimentation. Il est urgent de mener des travaux de recherche afin de définir des points d'interaction spécifiques entre les espèces de la CMS et certaines activités de pêche en particulier.

Il est tout autant nécessaire de disposer de données d'observation de meilleure qualité et d'informations plus fiables sur les espèces victimes de prises accessoires, en se concentrant plus précisément sur les zones où les espèces à risque sont particulièrement exposées à des activités de pêche intensive. L'étape suivante consistera à mener de nouvelles recherches à une échelle plus détaillée afin d'étudier la question des prises accessoires dans ces régions et de disposer de données permettant d'évaluer les facteurs liés aux populations et aux comportements des espèces ayant été identifiées comme les plus à risque par cette étude.